

Réf: Dossier N° 068617

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAH GRACE TRANSPORT » en abrégé « BTG »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 18, Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAH GRACE TRANSPORT » en abrégé
« BTG »

Objet : TRANSPORT, AUTRES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales., industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement,

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 18, Ilot 78

Dirigeant(s) : M BAH ANDRIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00311 du 19/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02192/GTCA/RC/2022 du 19/01/2022

